



Loi Fonction Publique, des articles, des attaques, il est temps de riposter ! Le 5 décembre tous dans la rue !

Le 15 novembre 2019,

Facebook : [cgt territoriaux bobigny](#)

Site Internet : <http://villebobigny.reference-syndicale.fr/>

2/ L'article 27, la précarité à vie !

La loi de Transformation de la Fonction Publique, promulguée le 7 août dernier, par son article 24 supprime l'obligation statutaire (art. 3-4 loi 84-53) pour l'autorité territoriale de nommer fonctionnaire stagiaire un agent contractuel lauréat d'un concours au plus tard au terme de son contrat, s'il avait été recruté pour pourvoir un emploi permanent et exerçait des missions correspondant au grade du concours.

Cette disposition est d'application immédiate. Pour la CGT cet article est inacceptable : pourquoi dès lors mettre en stage un contractuel lauréat ? Tout est fait pour que le contrat devienne la principale position administrative au sein de la FPT.

De plus, à Bobigny, nous avons déjà un

avant-goût de cette politique de précarité à outrance. En effet, lors de son arrivée, l'actuelle majorité municipale a trouvé une collectivité où les contractuels représentaient environ 20 %. Lors de la publication du dernier bilan social de décembre 2017, les fonctionnaires étaient à peine 52 % de la totalité des agents employés par la ville. Et le prochain bilan risque d'être encore pire... Est-ce que pour autant la qualité de service rendue à la population est meilleure ?

Cette précarisation a beaucoup de conséquences, comme un surcoût différé dû au versement des indemnités chômage, sur la possibilité accrue de privatiser des services entiers mais aussi sur le service rendu à la population.

C'est donc une attaque qui concerne tous les agents, qu'ils soient contractuels ou titulaires, jeunes ou anciens dans la Fonction Publique. C'est donc tous ensemble qu'il faut riposter !

Dans le même temps, le gouvernement est en train de bouleverser le système de retraites actuel en instaurant une retraite à points, qui aura pour conséquence une baisse des pensions et en même temps une augmentation de la durée de cotisation ! Un mouvement unitaire aussi bien dans le privé que dans le public est en train de se préparer, et propose de se mettre en grève le 5 décembre.

Pour gagner, ce mouvement doit mettre en débat la perspective de la grève reconductible, la grève pour bloquer l'économie. C'est aussi l'occasion d'exiger l'abrogation de cette loi de Transformation de la Fonction Publique qui détruit notre Statut, nos acquis, précarise à tout va !



Le jeudi 28 novembre au self communal
Assemblée Générale des syndiqués de 10h à 11h
Assemblée Générale du personnel de 11h à 12h